

1^{er} août 2014 : il y a 100 ans, la mobilisation



« Le départ des poilus, août 1914 », Albert Herter (1871-1950), 12m x 5m, Gare de l'Est, Paris.

Message de Kader Arif, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire

Il y a tout juste 100 ans retentissait à travers tout le territoire le tocsin annonçant la mobilisation générale. Le 1^{er} août 1914 est ce jour qui a fait basculer l'Europe et le monde dans la Grande Guerre qui occupe encore une place essentielle dans la mémoire nationale malgré le temps qui l'éloigne de notre société. Aujourd'hui, dans l'intimité des familles, le fil de ce récit de

quatre années de guerre se retisse à l'aune des témoignages transmis de générations en générations. Si la mobilisation n'est pas la guerre, elle est un pas décisif qui met en marche le mécanisme de l'armée universelle de 21 à presque 40 ans sont appelés à quitter leur foyer pour se rendre sur les frontières de l'Est. Ils seront rejoints ensuite par les soldats de

l'arrière, par toutes ces femmes mobilisées sur d'autres fronts, usines, hôpitaux, champs, écoles, pour que la France reste debout. Commémorer ce 1^{er} août 1914, c'est se souvenir de l'unité nationale de toutes les femmes et de tous les hommes de ce pays réunis au son du tocsin. C'est célébrer la solidarité, celle des soldats qui se soutiennent mutuellement pour affronter l'horreur des tranchées et celle de l'arrière avec le front. C'est se rappeler aussi que la République et ses valeurs ont su triompher de cette guerre. C'est se souvenir enfin que de cette journée, l'une des plus sombres mais aussi l'une de celles qui fit la France, est née l'impérieuse nécessité de penser le monde et l'Europe sur les fondements du droit international et de les faire avancer sur le chemin de la paix et de la réconciliation. C'est en souvenir de ce combat pour la paix, qui fut l'ultime bataille de Jean Jaurès assassiné la veille de ce 1^{er} août, que la France a accueilli, le 14 juillet dernier, près de 70 nations étrangères sur son sol, alliés et ennemis d'hier. Les Françaises et les

Français se sont mobilisés il y a 100 ans au rythme de *La Marseillaise*. Le temps a passé. La situation géopolitique n'est plus la même. Le contexte socio-économique a changé.

Commémorer ce 1^{er} août 1914, c'est se souvenir de l'unité nationale de toutes les femmes et de tous les hommes de ce pays réunis au son du tocsin

Mais l'hymne national qui nous accompagne en cette année 2014 dans tous nos grands moments de rassemblement, commémoratifs et sportifs, reste un appel à la mobilisation. Aujourd'hui, c'est au nom de ce 1^{er} août 1914 que nous avons le droit d'avoir de grandes ambitions pour la France et que nous avons le devoir de préserver l'héritage de paix pour lequel « ceux de 14 », nos aînés, sont tombés. ■



1^{er} août 2014 :

Les communes de France sont invitées à faire retentir les cloches, à 16h00, en mémoire de la mobilisation.



14 Mission 18 CENTENAIRE

Préparer le Centenaire
Créée en 2012, la Mission du Centenaire a été chargée par le Gouvernement de préparer et d'accompagner la mise en œuvre du programme commémoratif du Centenaire. Elle organise les grands rendez-vous du calendrier commémoratif, accompagne, coordonne les initiatives développées partout en France et informe le grand public sur les préparatifs et la programmation du Centenaire.

Mobiliser les Français
En s'appuyant sur un réseau territorial dynamique, la Mission a instruit plus de 3000 projets dont plus de 2000 se sont vus

attribuer le label officiel du Centenaire. Ce label distingue les projets les plus innovants et les rend éligibles à un financement.

Transmettre aux jeunes générations
Un des objectifs majeurs de la Mission du Centenaire est de transmettre et faire vivre l'héritage dramatique de ce premier conflit mondial auprès des jeunes générations. Pour ce faire, une action pédagogique spécifique est menée auprès des acteurs du monde enseignant et des élèves.

Informier le grand public
Centenaire.org est le portail de ressources numériques du Centenaire. Il permet au grand public, aux passionnés des enjeux de mémoire, aux amateurs d'histoire et aux enseignants de découvrir, vivre et comprendre cet événement mémoriel majeur. Le site

comporte une entrée nationale et internationale dédiée aux événements du Centenaire et au tourisme de mémoire. Il propose de nombreuses sélections commentées d'archives publiques et privées, des dossiers portant sur des thématiques culturelles contemporaines. Il offre également un espace pédagogique pour les enseignants et un espace scientifique dédié aux publications des spécialistes de la Grande Guerre.



Toutes les informations sur : www.centenaire.org

CALENDRIER

Les temps forts à venir du Centenaire en 2014

1^{er} - 3 août - Mobilisation en entrée en guerre

Le 3 août 2014, 100 ans après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, une rencontre des chefs d'Etat français et allemand aura lieu sur le site du Hartmannswillerkopf (Haut-Rhin).

12 septembre - Bataille de la Marne

Les Français commémoreront la Bataille de la Marne, bataille mythique présente dans toutes les mémoires pour avoir permis de briser l'élan des armées allemandes et sauvé la France du désastre.

11 novembre - Hommage aux combattants de la Grande Guerre

Les cérémonies du 11 novembre 2014 s'organiseront sur deux sites, à Paris à l'Arc de Triomphe, puis à Notre-Dame-de-Lorette dans la région Nord-Pas de Calais qui fut, durant quatre années, l'un des théâtres majeurs du premier conflit mondial sur le front ouest.

Avec le soutien de :



L'annonce de la mobilisation générale

En plein été, l'annonce de la mobilisation générale est une surprise. Des millions de civils doivent rejoindre leur régiment en quelques heures.



1^{er} août 1914 à 16h. Le public devant la première affiche de la mobilisation générale (Boulevard du Palais). © Coll. BDIC



Militaires du 124^{ème} régiment d'infanterie, photographiés en 1914 à Laval. © Archives départementales de la Mayenne

La crise diplomatique déclenchée par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand le 28 juin 1914 à Sarajevo conduit l'Autriche-Hongrie à déclarer la guerre à la Serbie le 28 juillet. Par le jeu des alliances militaires, les autres grandes puissances européennes sont entraînées dans le conflit. En France, la mobilisation générale est décrétée le 1^{er} août et près de 3 800 000 Français sont ainsi mobilisés en quelques jours.

Alerter la population
La mobilisation générale est annoncée en France le samedi 1^{er} août en milieu d'après-midi pour

être effective dès le lendemain, dimanche 2 août. Depuis Paris, l'ordre de mobilisation a été télégraphié aux préfetures. Dès réception, chaque commune, par le relais des maires, gendarmes, gardes-champêtres, informe la population et procède à l'affichage de l'ordre. Mais l'apposition d'une simple affiche ne saurait suffire. L'urgence de la mobilisation, qui commence à minuit, impose un prompt rassemblement des hommes pour annoncer au plus vite l'ordre de mobilisation. Pour alerter une population rurale en pleine moisson, dispersée dans des champs et des hameaux éloignés parfois de plusieurs kilomètres

de la mairie, les autorités communales délivrent un message sonore d'alarme, le tocsin. Rentré chez lui une fois l'ordre connu, chaque homme consulte son livret militaire. Il y trouve les indications à suivre en cas de mobilisation. Il doit alors s'organiser pour rejoindre à la date demandée le lieu de stationnement de son régiment. Les rassemblements sont échelonnés sur plusieurs jours afin d'éviter de trop grands afflux et l'engorgement des voies de chemins de fer.

Regrouper l'ensemble des forces armées
Une fois parvenus dans leur

caserne, les hommes qui n'étaient pas déjà sous l'uniforme sont incorporés dans leur unité comme fantassins, artilleurs, sapeurs du génie ou cavaliers.

Le départ dans la résignation et le sens du devoir

Ils rejoignent ensuite rapidement la zone de concentration où l'état-major a prévu de regrouper l'ensemble des forces armées. C'est de là qu'ils devront partir au combat. La mobilisation sépare les maris de leur épouse, les pères de leurs enfants. En ce début août, les pleurs sont plus nombreux que

les cris d'enthousiasme. Malgré l'émotion de la séparation, les Français ont surtout manifesté une attitude pleine de sang-froid. Comme l'écrit l'historien Jean-Jacques Becker, l'opinion moyenne des Français à l'annonce de la mobilisation se situe « à peu près à égale distance de la consternation et de l'enthousiasme, amalgamant en quelque sorte la résignation et le sens du devoir. » Quand les hommes montent dans le train, ils ne savent pas où ils seront débarqués. Tous imaginent bien qu'il s'agit de l'Est. Ils sont pour la plupart persuadés que la guerre sera courte et qu'ils regagneront rapidement leur foyer.

Une armée de conscrits

Depuis la Révolution et la loi Jourdan de 1798, l'armée française se fonde sur le principe de la conscription, c'est-à-dire l'enrôlement obligatoire des citoyens pour le service militaire. Il faut attendre la défaite de 1870 et plusieurs grandes lois pour

instaurer effectivement un service militaire universel sans exception pour les hommes. Ainsi, les jeunes hommes d'une même classe d'âge passent, à l'automne de leur 20 ans, devant le conseil de révision et sont ou non désignés « bon pour le service ». Depuis 1913, le service

militaire actif dure trois ans afin d'accroître le nombre d'hommes formés et disponibles en cas de guerre. Après son service, le soldat rendu à ses foyers reste encore disponible pour l'armée pendant 25 ans, d'abord dans la réserve de l'armée d'active, puis dans l'armée dite territoriale, formée des hommes les plus âgés. En août 1914, ce sont les soldats âgés de 21 à 38 ans qui sont d'abord

mobilisés. Vient ensuite, dès septembre, la mobilisation des hommes plus âgés, auxquels se joindront de très jeunes soldats, engagés volontaires de 17 ou 18 ans. A la fin de l'année 1914, les conscrits des classes 1914 et 1915, âgés de 19 et 20 ans, sont incorporés par anticipation pour combler les vides laissés par les combats meurtriers des premiers mois de la guerre.



Croquis de guerre 1914. Embarquement de troupes se rendant sur le théâtre des hostilités © Coll. BDIC

Et on sonna le tocsin...

Avant même de lire l'annonce de l'ordre de mobilisation, les Français savent que le tocsin est synonyme de catastrophe. Tout au long du XIX^e siècle, il a été le support sonore de l'émeute et de la violence collective. L'historien Alain Corbin écrit qu'il est « un signal de menace, suggère le complot, dénonce la trahison, invite au rassemblement armé ». Il se définit par « des coups pressés,

redoublés et discontinus » sur les cloches des églises. Le sonneur frappe le battant ou un marteau contre la cloche et donne ainsi un caractère brusque à la sonnerie, dont la rapidité provoque chez ceux qui l'entendent un sentiment d'empressement et d'inquiétude. La peur est encore accrue ce 1^{er} août 1914 par l'enchevêtrement des tocsins de chaque commune.

QUELQUES CHIFFRES

-  **3 800 000** soldats mobilisés
-  **170 000** wagons utilisés
-  **800 000** chevaux réquisitionnés
-  **30kg** d'équipement par fantassin

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE

DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES;**

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE.**

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.



REPRODUCTION AUTHORIZÉE — 3-118-1964

